# [PHOTOS] Ils ne veulent plus voir de chiens enchaînés dehors en permanence

La SPCA a écrit une lettre au ministre de l'Agriculture Pierre Paradis pour qu'il soit interdit de laisser un chien enchaîné en permanence à l'extérieur.




de la SPCA

Plus de 11 000 personnes ont signé la lettre de la SPCA réclamant que le fait d'attacher en permanence

Plus de 11 000

PARTAGE

BAPTISTE ZAPIRAIN

Samedi, 19 septembre 2015 10:55
MISE À JOUR Samedi, 19 septembre 2015 11:08

**La SPCA veut que l'actuel projet de loi sur le bien-être animal interdise d'enchaîner un chien en permanence, comme cela est arrivé à Bernie, un Saint-Bernard dont la chaîne était si lourde qu'il marchait tête baissée.**

«J'essaie de ne pas trop penser à ce qui lui est arrivé, ça me brise le cœur», lâche Michèle Atapis, une Montréalaise de 35 ans qui a adopté Bernie en novembre 2013.

Le Saint-Bernard, alors âgé de huit ans, a été délivré de son ancien maître, du côté de Beauharnois, qui le laissait attaché à un arbre toute la journée avec une chaîne très pesante. Privé de niche, Bernie se nourrissait essentiellement des ordures de son propriétaire.

Très sociable et pesant désormais 145 livres, Bernie ne semblait heureusement pas traumatisé par cette épreuve hier, pendant la campagne de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) à Montréal, devant la station de métro Mont-Royal.

**Centaines de plaintes**

Alors que les consultations sur le projet de loi 54 se sont ouvertes cette semaine, la SPCA a écrit une lettre au ministre de l'Agriculture Pierre Paradis pour qu'il soit interdit de laisser des chiens attachés en permanence à l'extérieur.

Près de 12 000 citoyens l'ont signée sur internet en 10 jours.

Le problème est loin d'être anodin, car la SPCA reçoit chaque année 400 plaintes pour ce genre de situation.

Bien que la SPCA considère qu'il s'agit de maltraitance d'animaux, «on ne peut rien faire, car c'est légal», se désole M^e^ Sophie Gaillard, avocate et coordonnatrice de campagne pour la défense des animaux de la SPCA.

Les seules fois où l'on parvient à saisir des chiens, c'est quand d'autres facteurs rendent la situation illégale, par exemple l'insalubrité des lieux.

**Problèmes d'anxiété**

C'est comme cela que Jack, un berger allemand croisé rottweiler de 3 ans, a été sauvé d'un enfer où son espace de liberté était limité par une chaîne de six pieds de long, au milieu de 35 bêtes, quelque part dans le Grand Montréal.

Aujourd'hui, sa nouvelle maîtresse, Katherine Martel, 19 ans et bénévole à la SPCA, fait tout pour calmer son anxiété quand il y a du monde.

«C'est néfaste pour un chien d'être attaché comme ça. Un chien, c'est un animal sociable. Mais pour Jack, le besoin de sociabiliser n'est pas là», dit-elle en caressant son animal.

Heureusement, tout n'est pas perdu pour Jack, qui parvient à nouer de belles relations avec d'autres personnes, comme Jorge Martinez, un ami de M^me^ Martel.

«C'est triste, ce qui lui est arrivé. Et ça me frustre que ce soit légal», laisse tomber le jeune homme de 24 ans.